

# Mots. Les langages du politique

71 (2003)

Mondialisation(S)

---

Bernard Pottier

## À propos du Dictionnaire d'analyse du discours

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Bernard Pottier, « À propos du Dictionnaire d'analyse du discours », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 71 | 2003, mis en ligne le 06 mai 2008. URL : <http://mots.revues.org/8613>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/8613>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Catherine DETRIE, Paul SIBLOT, Bertrand VERINE (dirs.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 413 pages.

Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU (dirs.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 666 p.<sup>oo</sup>

## À propos du Dictionnaire d'analyse du discours

Le genre «dictionnaire» est à la fois difficile et particulièrement utile. C'est donc avec sympathie et intérêt qu'on doit accueillir ce nouveau venu. La tâche était délicate, car «l'analyse du discours» tente de trouver sa place parmi les diverses «sciences du langage». On lit page 4 de couverture : «Le “discours” n'est rien d'autre que le langage lui-même, considéré comme activité en contexte, construisant du sens et du lien social». Les deux responsables précisent que le domaine est en fait défini par les études contemporaines elles-mêmes plutôt que par les pratiques de telle ou telle école. C'est pourquoi ils ont eu recours à la collaboration d'une trentaine de chercheurs pour la rédaction des entrées, toutes signées.

On note qu'une place importante est consacrée aux aspects sociologiques, psychologiques ou anthropologiques. La difficulté a été de s'imposer des limites vis-à-vis des disciplines voisines mieux établies comme la linguistique, la rhétorique, les théories de l'argumentation, la stylistique, etc. Des chevauchements sont inévitables lorsqu'il s'agit de domaines vastes et multidisciplinaires. Par exemple, le contenu de *modalité* se retrouve en partie s. v. (*sub verbo*) *subjectivité* ou *appréciation* ou *valeur*, alors que *axiologique* se trouve dans le contexte des *évaluatifs* (p. 553). Chaque entrée, quand cela paraît nécessaire, reflète la variété des définitions en usage, ou des évolutions théoriques récentes. Des marquages de certains termes par un astérisque, et à la fin des articles des renvois à d'autres entrées, permettent une circulation minimale de l'information.

On aurait attendu, au début du volume, une liste alphabétique des entrées comme c'est l'usage dans les travaux de ce genre. Mais il manque

---

<sup>oo</sup> La parution de ces deux ouvrages importants a suscité plusieurs comptes rendus que nous avons fait parvenir aux auteurs des deux ouvrages. Nous regroupons ici en un bref débat ces diverses interventions, qui comprennent : – un compte rendu du *Dictionnaire d'analyse du discours* de Bernard Pottier, – un compte rendu de Jacques Guilhaumou portant sur les deux ouvrages, – une contribution de Marie-Anne Paveau à propos de la notion de doxa dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, – une contribution de Pierre Fiala portant sur les deux ouvrages, – une réponse des auteurs du *Dictionnaire d'analyse du discours*.

surtout un *index* des formes pertinentes (souvent en gras ou en italique) citées dans les articles et qui ne font pas l'objet d'une entrée. Citons quelques exemples de termes qu'on irait difficilement chercher à l'intérieur de certaines rubriques :

<i>sémiotique</i>	s.v.	<i>plurisémioticité</i> ou <i>mot</i>
<i>prototype</i>	s.v.	<i>connaissance</i>
<i>classème</i>	s.v.	<i>isotopie</i>
<i>sème</i>	s.v.	<i>généralisation</i>
<i>grammème</i>	s.v.	<i>mot</i>
<i>virtuème</i>	s.v.	<i>connotation</i>
<i>savoir, croyance</i>	s.v.	<i>connaissance</i>
<i>cognitif</i>	s.v.	<i>fonctions du langage, idéologie, praxéogramme</i>
<i>saillant</i>	s.v.	<i>déictique</i>
<i>ancrage, aspectualisation</i>	s.v.	<i>description</i>

Après un parcours rapide du volume, nous avons l'impression que n'y figurent pas *abduction* (malgré la présence de *induction, déduction, inférence*), *synonymie* ou *parasynonymie* (même pas s. v. «*reformulation*» ou «*coréférence*»), *synesthésie, comparaison, polysémie, polynomie, fiction, mensonge, signe, signifiant, signifié, signification* et même *sens* (cependant cité dans la présentation), tous mots qui, bien qu'utilisés dans des disciplines voisines, nous paraissent liés intimement à l'analyse du discours (quand bien même ces termes ne seraient pas rencontrés dans le corpus retenu). On relève quelques inexactitudes :

#### S.v. *lexème* (p. 340)

Selon certaines théories (Greimas 1966, Martinet 1967, Pottier 1964), le *lexème* est assimilé au *morphème* ou à une unité de signification qui peut être supérieure au mot.

Non. Le *lexème* est morphologiquement égal ou inférieur au mot : *corps, maison* (dans mon texte de 1964, je donnais *chambre*, avec le tiret ouvrant vers les éléments grammaticaux comme *chambre-s, chambr-ette*). Voir aussi p. 601, où le *lexème* deviendrait *vocable* en discours ; lire : la *lexie* devient *vocable*.

S.v. *figement* (p. 262) on lit

Les *expressions figées*, ou *locutionnelles*, ou *idiomatiques*, ou *lexies* se définissent par les contraintes qui limitent leur morphologie... et par la non-compositionalité de leurs composants sémantiques.

Le terme *lexie*, tel que je l'ai lancé en 1962, s'applique à « toute unité lexicale mémorisée en langue » et désigne aussi bien *chaise(s)* que *chaise à porteur*. Ces deux séquences (à 1 ou n termes) font partie de la compétence du locuteur. Le figement ne vaut que pour une séquence à n termes. *Chaise* est une lexie simple ; *chaise à porteur* est une lexie complexe.

À chaque instant, on est interpellé par la richesse de la documentation et la réflexion est ainsi stimulée. Donnons un exemple :

S. v. *polyphonie*, H. Nolke écrit :

La négation syntaxique est l'exemple par excellence appliqué par O. Ducrot pour illustrer la polyphonie. Ainsi, dans un énoncé comme :

(1) Ce mur n'est pas blanc

on a nettement l'impression que deux points de vue (incompatibles) cohabitent :

(1') pdv1 : « ce mur est blanc »

pdv2 : « pdv est injustifié ».

Si l'émetteur s'est servi de la négation, c'est en effet parce que quelqu'un pense (ou pourrait penser) que le mur est blanc (pdv1), ce qui est contraire à l'opinion de l'émetteur (pdv2)... L'important est alors que l'existence de ces deux points de vue est marquée dans les matériaux linguistiques mêmes par la présence de la négation « ne... pas ».

Mais la négation est-elle nécessaire pour que la polyphonie existe ? Si je dis « ce mur est blanc » ou « cet enfant est intelligent » n'est-ce pas parce que quelqu'un d'autre pourrait penser qu'il n'en est pas ainsi, ou pourrait l'ignorer ou serait intéressé de l'apprendre ?

En fait, tout énoncé senti comme justifié par le locuteur enferme une information voulue nouvelle, donc présupposant un intérêt pour autrui. Le dictionnaire se garde d'être polémique et on le comprend. En tout état de cause, il fait réfléchir et instruit sur un vaste domaine en train de se constituer, et en cela il sera de grande utilité.

*Bernard Pottier*